

Termes de référence pour réaliser l’enregistrement et le doublage des voix off pour le matériel de formation digital de l’UNCDF

**1- CONTEXTE**

United Nations Capital Development Fund (UNCDF) est l’Agence d’Investissement des Nations Unies qui contribue à l'accomplissement des objectifs du millénaire pour le développement dans les pays les moins avancés. Son action est fondée sur des approches innovatrices de gouvernance locale et de microfinance.

Au Burkina, l’UNCDF accompagne depuis plus d’une trentaine d’années, le Gouvernement burkinabè dans la mise en œuvre de ses priorités de développement, notamment dans le domaine de l’inclusion financière. Actuellement, l’Agence met en œuvre sous l’égide du Gouvernement du Burkina Faso, le Programme d’appui à la résilience économique et climatique des populations du Burkina Faso à travers les innovations financières et digitales (PARI), avec le soutien financier de la coopération luxembourgeoise. L’un des objectifs de ce programme est l’inclusion financière des femmes et jeunes filles et leur formation en éducation financière par les moyens digitaux. Parallèlement, UNCDF met également en œuvre d’autres interventions en partenariat avec UNFPA visant également l’autonomisation économique des femmes et jeunes filles par l’accès au financement et le renforcement de capacités via l’éducation financière.

Pour contribuer à l’amélioration de l’inclusion financière des groupes Vulnérables, UNCDF a choisi de mutualiser ses efforts avec d’autres partenaires techniques et financiers pour soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités notamment à travers la digitalisation des modules d’éducation financière ainsi que des thèmes spécifiques pour le compte des projets déjà en cours.

La digitalisation a permis d’obtenir une série de dessins animés que l’agence souhaite traduire en langues locales. Ces dessins animés, d’une durée moyenne de 5 minutes, contiennent des messages clés sur différentes thématiques. Il s’agira dans un premier temps de traduire les scripts puis enregistrer et procéder au doublage des dessins animés.

|  |
| --- |
| **2- PORTEE DU TRAVAIL** |

UNCDF, à travers cet appel à prestataire, a pour objectifs d’identifier et de contractualiser un prestataire de service ayant des compétences dans l’enregistrement et le doublage de voix-off pour la digitalisation du matériel de formation.

**3- CAHIER DES CHARGES ET ATTENTES**

***Enregistrement des voix-off***

* Le prestataire est chargé de recruter des artistes-interprètes (doubleurs) qui parlent couramment le Mooré, le Dioula, le Fulfudé, le Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri pour prêter leur voix aux personnages des dessins animés.
* Avant de procéder à la sélection finale des artistes-interprètes (doubleurs), le prestataire enregistrera une partie du 1er script et soumettra à l’UNCDF un échantillon des voix qu’il est probable d’utiliser.
* UNCDF approuvera les voix qui sont mieux appropriées et donnera du feedback sur le ton, le débit et le style utilisés par les artistes.
* Le prestataire est chargé de faire signer un contrat (voir appendice A) par tous les artistes-interprètes (doubleurs) pour autoriser l’UNCDF à utiliser leur voix sur ce projet.
* Le prestataire est chargé de l’enregistrement « audio » des voix des artistes-interprètes (doubleurs) en Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri en se basant fidèlement sur les scripts en langue française fournis par l’UNCDF.
* Au cas où le prestataire relèverait des erreurs ou incohérences de traduction dans les scripts, il doit informer UNCDF avant de procéder à l’enregistrement.
* Le prestataire doit utiliser le nombre d'artistes-interprètes (doubleurs) nécessaires en fonction des personnages figurant dans les scripts.
* Les mêmes artistes-interprètes doivent faire les voix-off du narrateur dans tous les dessins animés ; l’artiste-interprète qui représente la voix-off de l’agent villageois doit être la même personne dans tous les dessins animés ; même chose pour la voix-off de la présidente du groupe d’épargne pour les scripts pour la création des groupes d'épargne.
* UNCDF doit valider la qualité et la précision de chaque piste audio avant que ce soit considéré comme finale.
* Le prestataire sera à l’écoute de l’avis de l’UNCDF et fera tous les efforts possibles pour prendre en considération ses suggestions.
* Le prestataire est chargé de réenregistrer toutes les pistes qui sont erronées ou qui ne sont pas conformes aux scripts en Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, Kassena, le Bissa, le Lobiri validés par l’UNCDF.
* Le prestataire est chargé de gérer le nettoyage et le montage des voix-off conformément aux scripts de narration et en respectant des normes de production audio de qualité.
* Le prestataire utilisera un code compréhensible dans le titre des fichiers audio pour faciliter l’identification de chaque piste.
* Le prestataire utilisera un service en ligne, tel que : <http://www.box.com> ; <http://www.dropbox.com> ; <http://www.yousendit.com> ; <http://www.wetransfer.com> ou autre pour envoyer les fichiers audio à l’UNCDF.
* Toutes les voix-off enregistrées dans le cadre de ce projet sont la propriété de l’UNCDF et seront remises à l’UNCDF à la fin du projet avec l’accord signé par tous les artistes.

***Doublage des voix-off***

* L’UNCDF fournira au prestataire les 19 dessins animés en langue française. Suite à l’enregistrement des voix-off, le prestataire est chargé d’incorporer les voix nouvellement enregistrées pour produire une nouvelle série de dessins animés en Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa (*voice over dubbing*).
* Le doublage des voix-off doit être bien synchronisé avec les actions qui se déroulent dans les dessins animés. Cela peut nécessiter des modifications légères du script – *sans pour autant modifier le contenu* – à certains endroits sous approbation de l’UNCF.
* Le personnel de l’UNCDF sur place au Burkina Faso et/ou un représentant de ses partenaires doit visionner tous les dessins animés et valider la qualité du doublage et la synchronisation des voix-off et des actions avant que ce soit considéré comme finale.
* Le prestataire sera à l’écoute de l’avis de l’UNCDF et fera tous les efforts possibles pour prendre en considération ses suggestions.
* Le prestataire est chargé de rééditer tous les dessins animés qui sont erronés ou qui ne sont pas bien synchronisés.
* Le prestataire utilisera un service en ligne, tel que : http://www.box.com ; http://www.dropbox.com ; http://www.yousendit.com ; http://www.wetransfer.com ou autre pour envoyer les fichiers vidéo à l’UNCDF.
* Tous les dessins animés édités en langue Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri dans le cadre de ce projet sont la propriété de l’UNCDF et seront remis à l’UNCDF à la fin du projet.

**4- PRESTATIONS LIVRABLES**

* L’échantillon de voix-off en Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri pour une partie du premier script.
* Les contrats signés par tous les artistes pour autoriser Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri à utiliser leur voix sur ce projet conformément à l’appendice A.
* Les fichiers audios de tous les clips enregistrés aux formats : .mp3 et nommés d’une manière très facile à identifier même par quelqu’un qui ne parle pas les langues Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri.
* Un tableau d’identification des Scripts et des Pistes audio (y compris le script complet traduit en Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa ainsi que la durée de chaque script).
* Une série de 19 dessins animés édités en langue Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa à haute définition et aux formats.MPG, 3GP et MP4.

Calendrier des livrables

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Responsables**  | **Date** |
| Echantillons des voix-off | Prestataire | 18 décembre 2019 |
| Validation des échantillons des voix | UNCDF | 27 décembre 2019 |
| Traduction des scripts en Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri | Prestataire  | 5 janvier 2020 |
| Validation des traductions en Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri | UNCDF | 20 janvier 2020 |
| Enregistrement des voix off Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri | Prestaire  | 15 février 2020 |
| Vérification et validation des voix off Mooré, Dioula, Fulfudé, Gulmatchéma, le Kassena, le Bissa, le Lobiri | UNCDF | 25 février 2020 |
| Doublage des voix des 19 dessins animés | Prestataire  | 15 février2020 |
| Vérification et validation du doublage des 19 dessins animés  | UNCDF  | 5 mars 2020 |
| Remise des livrables  | Prestataire-UNCDF | 10 mars 2020 |

**Conditions générales**

* Le prestataire conclura un accord qui est sensiblement le même que le contrat modèle et ses conditions générales présentés en Appendice B.
* Le prestataire est responsable, à ses propres frais, d’obtenir et de maintenir tous les permis, les licences et les redevances requises en rapport avec la prestation des services en vertu de cet accord.
* Le prestataire est responsable, à ses propres frais, d’obtenir et de maintenir toute couverture d'assurance nécessaire selon les normes de l'industrie.
* Le prestataire garantit que toutes les informations ou les documents fournis par l’UNCDF qui ne sont pas destinés au public doivent rester confidentiels.

**Procédure pour soumettre une candidature**

Le prestataire devra soumettre un dossier à l’UNCDF, au plus tard le 10 décembre 2019. Le dossier doit inclure :

1. Une lettre de motivation
2. Une proposition technique et financière (incluant les CV des techniciens)
3. Un plan d’exécution incluant un calendrier de mise en œuvre
4. Un devis estimatif des coûts pour l’enregistrement des voix-off
5. Un devis estimatif des coûts pour le doublage des voix-off
6. Deux références

***5-* PRESENTATION DE LA CANDIDATURE:**

• Les demandes de calrifications relatives à cet appel à candidatures peuvent être soumises par courrier électronique à l'adresse : konseimbo@gmail.com; salfo.ouedraogo@uncdf.org

• Veuillez inclure dans l'objet du courrier électronique : « Traduction et enregistrement de voix-off»

**6- EVALUATION DES OFFRES**

1. *Les propositions techniques*

Elles sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence sur 100 points.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Eléments clefs** | **Points** |
| **Expertise du prestataire** | Avoir réalisé une prestation similaire  | *10* |
| Une expérience d’au moins deux (02) ans dans le domaine audiovisuel | *10* |
| Une expérience d’au moins deux (02) ans dans le domaine de la traduction en langues locales | *10* |
|  une expérience d’au moins deux (02) dans le domaine de l’enregistrement de voix-off | *10* |
| Une expérience d’au moins deux (02) dans le domaine du doublage de voix-off  | *10* |
|  Personnel requis pour le nettoyage et le doublage des pistes audio | *10* |
| Sous total | **60** |
| **Methodologies de travail** | Compréhension des TDRs | *10* |
| Approche technique et méthodologie | *20* |
| Plan de travail | *10* |
| Sous total | **40** |
| Total  |  | **100** |

*2. Les propositions financières*

Le prestataire fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts.

Les offres financières seront comparées et une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

***Note financière = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30***

**NB : Seuls les prestataires ayant obtenu une note technique d’au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70 % et la note financière pondérée à 30 %.**

**7- DUREE DU CONTRAT**

Le prestataire devrait signer un accord de prestation de service avec UNCDF. Les candidats ne connaissant pas les accords de UNCDF sont invités à demander un échantillon à digital.info@uncdf.org avant de soumettre leur candidature.

**8- Calendrier**

Le prestataire doit soumettre tous les livrables au plus tard le 10 mars 2020.

**Appendice A**

***Epargner pour le Changement –* Doublage des voix**

**Consentement des Artistes-interprètes**

Je soussigné, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ demeurant et domicilié à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et détenteur de la carte d’identifié numéro : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

* accepte de collaborer avec la ..... à titre de Doubleur ou d’Artiste-Interprète dans le cadre du doublage de 10 dessins animés sur la création des groupes d’épargne *Epargner pour le Changement.*
* Confirme que je parle couramment Dioula et suis habilité à travailler comme Artiste-Interprète de langue Dioula.
* Reconnais que je dois bien lire tous les scripts et bien me préparer à dire fidèlement ce qui est écrit dans les scripts en Dioula lors de l’enregistrement de ma voix en studio.
* Accepte d’être au studio pour prêter ma voix à l’enregistrement des scripts du ………. au …… de … à…
* M’engage professionnellement à fournir un travail de qualité du début à la fin.
* Accepte de modifier ma voix pour me mettre dans la peau de différents personnages tout en restant consistant.
* Renonce à tous mes droits et accepte entièrement que ma voix-off soit utilisée dans les bandes dessinées *Epargner pour le Changement*.
* Reconnais que ce contrat m’engage auprès de la ..... et ne constitue en aucun cas un contrat entre des tiers ou ses clients/commanditaires et moi.
* Reconnais que ce contrat ne me lie d’aucune manière au commanditaire des services de doublage pour les dessins animés *Epargner pour le Changement* et par conséquent je n’ai aucun droit d’obliger ou de contraindre légalement le commanditaire de quelque manière que ce soit*.*
* Autorise la ..... à transférer l’enregistrement audio de ma voix au commanditaire et à lister mon nom parmi les artistes-interprètes des dessins animés *Epargner pour le Changement.*

En contrepartie de mes services professionnels, la ..... s’engage à me verser la somme de :…… FCFA conformément au calendrier de paiement suivant :

* … FCFA à la fin de la première journée d’enregistrement, et
* le solde, à la validation des pistes audio finales par le commanditaire.

Fait en trois (3) exemplaires à Ouagadougou, le ……………………………..

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |